

DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



Commerce de gros : Pourquoi la CGT ?

La crise sanitaire inédite que nous traversons a été le marqueur des inégalités sociales et salariales et à ce titre, nous avons été particulièrement exposés. En période de confinement, nous avons assisté à diverses configurations selon le secteur d'activité. Certaines entreprises ont fermé totalement, d'autres partiellement, et la majorité d'entre elles ont continué d'approvisionner leurs clients (Ehpad, entreprises, hôpitaux, etc.).

La situation de l'emploi fait l'objet de toutes nos inquiétudes, d'autant plus que le gouvernement maintient le cap et que la réforme de l'Assurance-chômage est toujours d'actualité.

La mise en place de l'activité partielle et du télétravail a eu des répercussions néfastes pour nous en termes de salaires. Nous qui, en grand nombre, n'avons cessé notre activité, avons été contraints de travailler dans des conditions souvent déplorables, mettant en danger notre santé et parfois celles de nos clients.

Pour la reconnaissance et la valorisation de nos métiers

Nous revendiquons que nos métiers, qui se sont avérés extrêmement utiles pendant cette crise sanitaire, soient reconnus et valorisés !

L'activité de nos secteurs étant parfois réduite, nous constatons aujourd'hui que beaucoup de petites et grandes entreprises ont mis un terme aux contrats à durée déterminée en cours et ne feront pas appel aux travailleurs « saisonniers » pour l'approvisionnement des hôtels, restaurants et cafés par exemple.

De plus, nous sommes très inquiets car sous couvert de crise sanitaire, nous faisons le constat d'un nombre important de plans de « sauvegarde de l'emploi », de restructurations ou fusions/intégrations qui entraînent leur lot de licenciements.

C'est pour toutes ces raisons que ces élections sont très importantes et qu'elles nécessitent notre participation massive. Le vote CGT lors de cette élection est plus important que jamais car il comptera pour la représentativité.

Aujourd'hui, la CGT est majoritaire au niveau de la branche du commerce de gros et elle se bat :

- pour combattre les inégalités et les politiques d'austérité qui fragilisent notre protection sociale ;
- pour obtenir des garanties collectives qui nous protègent, dans les petites entreprises comme dans les grandes ;
- pour nous permettre d'être informés, représentés et défendus par des salariés qui nous connaissent et qui s'engagent.

Si dans les grandes entreprises des accords peuvent créer des droits collectifs, c'est loin d'être le cas pour les plus petites entreprises où la convention collective de branche est souvent le seul texte applicable. Le vote CGT, c'est la garantie d'avoir des accords plus favorables et pas de ceux qui viennent encore affaiblir nos statuts déjà précaires !

C'est aussi faire le choix d'une organisation qui lutte contre la déréglementation sauvage de notre système de protection sociale dont nous avons pu mesurer l'utilité durant la crise.

Contre la réforme de l'Assurance-chômage, contre la réforme des retraites, contre tous les reculs que le gouvernement veut nous imposer, la CGT incarne un syndicalisme combatif et efficace.

À l'heure où les dispositions protectrices du Code du travail sont systématiquement affaiblies et où le gouvernement tente de faire disparaître toutes les protections, l'heure est à la mobilisation et au vote utile et efficace.

La CGT dans les très petites entreprises

Le commerce de gros est divisé en deux « familles », une alimentaire et une interindustrielle.

Les activités sont diversifiées :

- distribution de surgelés, de fruits et légumes, de produits laitiers, etc.
- distribution automatique, automobile, matériel électrique et négoce de produits pour le bâtiment, et/ou sanitaire-chauffage et canalisations, etc.
- la multitude de petites entreprises et l'absence de droits à la représentation ont pour conséquence d'isoler les salariés qui ignorent bien souvent leurs droits les plus élémentaires ou l'existence même de leur convention collective.

La CGT lutte activement pour l'amélioration de notre statut dans un secteur qui bénéficie de larges avantages fiscaux et d'allègements de cotisations sociales.

Nous revendiquons la prise en compte de la pénibilité de nos métiers pour les chauffeurs/livreurs, les salariés dans les entrepôts par exemple.

Nos conditions de travail (station debout prolongée, gestes répétés, nuisances sonores, activité en extérieur...) sont en effet particulièrement difficiles à supporter.

Du côté des salaires, ce n'est pas mirobolant non plus, avec une grille conventionnelle qui ne répond pas aux besoins des salariés.

Pour contrer la politique du patronat qui ne porte que ses seuls intérêts, nous devons construire une force collective qui portera haut et fort nos revendications !

Ensemble, exigeons :

- un salaire minimum à 1800 euros dès l'embauche ;
- la reconnaissance et la valorisation de nos qualifications ;
- les 32 heures de travail hebdomadaire sans perte de salaire ;
- un 13^e mois pour tous ;
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- une retraite pleine et entière à 60 ans ;
- des embauches en CDI.

**Du 25 janvier au 7 février 2021,
pour les élections professionnelles dans les TPE**

**Donnez-vous le droit,
VOTEZ CGT !**